# Relieurs et bibliothèques :

## → UN DIALOGUE INTERROMPU ?

**Noëlle Balley**
Noelle.Balley@univ-paris1.fr

*Archiviste paléographe de formation, docteur ès lettres,* **Noëlle Balley** *est conservateur chargée de mission pour la gestion des collections et la numérisation à la bibliothèque Cujas après avoir été responsable de la mission patrimoine au service scientifique des bibliothèques de la ville de Paris. Membre du comité de rédaction et collaboratrice régulière du* BBF, *elle est également secrétaire de l'association Bibliopat.*

Pas de données statistiques disponibles au niveau national ; un seul colloque, en 1993[1] ; pas de synthèse de la part des administrations centrales depuis 1996[2] ; des recommandations techniques publiées il y a dix ans[3] ; pas de mémoire de l'Enssib depuis 1997[4] ; pas de rapport de l'Inspection générale des bibliothèques ; pas de formation spécifique ; une pléthore d'ouvrages et de manifestations centrés sur la reliure d'art, à des kilomètres de la réalité de la reliure et des bibliothèques ; un Institut pour la reliure en bibliothèque, en sommeil depuis des années ; pire encore : rien dans le *BBF* ! À l'heure de la documentation électronique, tout se passe comme si relieurs et bibliothèques, qui ont une si longue histoire commune[5], fonctionnaient comme ces vieux couples qui ne sauraient se passer l'un de l'autre, mais n'ont plus grand-chose à se dire.

Pourtant, il reste encore des livres dans les bibliothèques, et même quelques bibliothécaires chargés de préparer et contrôler des trains de reliure. Et lorsqu'on interroge les relieurs eux-mêmes, on s'aperçoit qu'ils ont beaucoup à dire au monde des bibliothèques. Faute de pouvoir présenter la synthèse nationale qu'on est en droit d'attendre dans un article du *BBF*, tentons au moins de réamorcer le dialogue, sur le thème du « ils m'ont dit de vous dire… »

### Les relieurs : des activités distinctes

Qui sont-ils ? Dernier maillon de la chaîne de fabrication du livre, la reliure-brochure-dorure se divise en quatre activités bien distinctes, qui toutes, à des titres différents, sont prestataires du monde des bibliothèques :

- *La finition industrielle* (reliure de série, brochage, encartage, façonnage) : une vingtaine d'entreprises pour le brochage et cinq pour la reliure, directement touchées par les conséquences de la mondialisation, travaillent pour le compte des édi-

**1.** *Reliures et bibliothèques : actes du colloque international « Reliure : la renaissance », Nancy, 7, 8 et 9 octobre 1993*, réunis par Jean-Paul Oddos, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1994.
**2.** Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du livre et de la lecture, *La reliure et le renforcement des ouvrages dans les bibliothèques : étude 1996*, Paris, Direction du livre et de la lecture, 1996.
**3.** Claude Adam, Jean-Marie Arnoult, « La reliure des livres usagés, principes et méthodes », in Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du livre et de la lecture, *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques : recommandations techniques*, Paris, Direction du livre et de la lecture, 1998, p. 51-54.
**4.** Élisabeth Bailly, « Reliures en bibliothèques : enquête sur les pratiques de reliure et de renforcement dans les bibliothèques », Villeurbanne, Enssib, 1997 (malheureusement pas disponible en ligne).
**5.** Voir par exemple Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Rolet le Duc, 1644, p. 145-146 : « *Je dis premierement qu'il n'est point besoin pour ce qui est des livres de faire une despense extraordinaire à leur relieure, estant plus a propos de reserver l'argent qu'on y despenseroit pour les avoir tous du volume plus grand et de la meilleure edition qui se pourra trouver ; si ce n'est qu'on vueille pour contenter de quelque apparence les yeux des spectateurs, faire recouvrir tous les dos de ceux qui seront reliez tant en bazane qu'en veau ou marroquin, de filets d'or & de quelques fleurons, avec le nom des autheurs : pourquoy faire on aura recours au doreur qui aura coustume de travailler pour la bibliotheque, comme aussy au relieur pour refaire les dos & couvertures escorchées, reprendre les transchefils, accomoder les transpositions, recoler les cartes & figures, nettoyer les fueilles gastées & bref entretenir tout en l'estat necessaire à l'ornement du lieu & à la conservation des volumes.* »

teurs et imprimeurs. Leur production annuelle se compte en dizaines de millions de livres reliés, en centaines de millions de fascicules brochés ou façonnés, par grandes séries de centaines ou de milliers d'objets tous identiques[6]. Elles sont indirectement fournisseurs des bibliothèques, et la fragilité croissante de leurs produits, où les volumes à pages coupées, collées à chaud, et à couverture plastifiée souple, l'emportent désormais sur les cahiers cousus à couverture rigide, ont des conséquences lourdes, dès le très court terme, sur la conservation des documents contemporains : la quasi-totalité des ouvrages neufs entrant en bibliothèque justifierait, par leur façonnage et leur utilisation prévisible, un renforcement systématique.

• *La reliure pour bibliothèques* ou pour collectivités, dite reliure semi-mécanisée : une petite quinzaine d'ateliers, employant entre dix et soixante personnes, spécialisés dans la réalisation de travaux de consolidation et de reliure à l'unité adaptés à une utilisation collective intensive. Il s'agit, en réalité, d'une « re-reliure», dont la première opération va consister à défaire le façonnage d'origine et le remplacer par une protection mieux adaptée aux usages particuliers des documents de bibliothèques : consultation, prêt à domicile et photocopie, conservation. Malgré son nom, la reliure semi-mécanisée reste une pratique artisanale : si le travail s'effectue sur un grand nombre de documents, chacun d'eux est un cas unique – ne serait-ce que par ses dimensions – qui requiert un traitement particulier. Les bibliothèques représentent plus de la moitié de leur clientèle (voir tableau 1).

• *La reliure-dorure manuelle* : de 300 à 400 tout petits ateliers (chiffre en forte baisse depuis deux décennies), dont la majorité n'emploie qu'une ou deux personnes, parfois quatre ou cinq, et reste globalement fidèle à l'image d'Épinal de l'artisanat. Fier de son inscription dans une tradition pluriséculaire – on y pratique encore l'encollage au pinceau, la couture main et la passure en carton – le patron, en Père Noël des bibliothèques, effectue lui-même sa tournée, son sac de grosse toile sur le dos. Il travaille généralement peu avec les bibliothèques, mais la raréfaction de la clientèle privée le rend d'autant plus fragile aux aléas de la commande publique. On lui confie plus volontiers les documents anciens, rares ou précieux, pour une reliure artisanale à l'ancienne, ou des documents plus récents dont la couvrure luxueuse doit participer au prestige d'un grand établissement patrimonial.

• *La reliure d'art* : une toute petite élite, qui relève davantage de la profession artistique que de l'artisanat, travaille ponctuellement avec quelques bibliothèques à la création de reliures exceptionnelles sur des documents prestigieux.

## Les bibliothèques : des pratiques adaptées aux usages

Du côté des bibliothèques, une typologie tout aussi grossière, mais qui tente de dépasser les habituels clivages institutionnels, pourrait regrouper (y compris au sein du même établissement) les pratiques de reliure en fonction des usages des documents :

• *Les fonds très utilisés sur le court terme*, documents en libre accès et fonds récents destinés au prêt. Sur ces ouvrages dont les points forts doivent être la disponibilité rapide, l'attractivité par lisibilité immédiate de la couverture d'éditeur, la solidité à toute épreuve sur une courte période, sont privilégiées des opérations rapides et peu coûteuses, telles que la plastification des plats, le renforcement des couvertures souples, la couture latérale dite « à la chinoise », la reliure parlante. Le comportement des matériaux et des ouvrages sur le long terme n'est pas considéré comme un enjeu.

• *Les fonds non patrimoniaux destinés à l'étude et à la recherche* : fonds d'étude et de recherche des bibliothèques municipales, documents de niveau recherche dans les bibliothèques universitaires ou spécialisées... Sans enjeu esthétique, sans objectif de conservation au sens patrimonial du terme, la reliure aux plats « muets », couverte d'une toile enduite connue sous le nom de Buckram, destinée au stockage en magasins, porte toute son identité sur son dos : cotation et titrage y sont souvent très sophistiqués. L'assemblage doit résister à une utilisation prolongée, mais étalée dans le temps, effectuée (du moins on l'espère) par des gens civilisés qui ont gardé un minimum de respect du livre... L'un des enjeux majeurs d'une telle reliure est la solidité et la capacité d'ouverture de l'assemblage, qui doivent garantir, sur une longue période, un très grand nombre de photocopies parfaitement lisibles sans dépeçage du document. L'emboîtage d'une couverture sur un corps d'ouvrage cousu ou encollé est la solution la mieux adaptée pour concilier ces objectifs intrinsèquement contradictoires.

• *Les fonds patrimoniaux* : manuscrits, livres anciens, ouvrages de bibliophilie, recueils d'estampes... Le façonnage original étant en lui-même porteur d'informations qu'il ne convient pas de détruire – et les crédits de conservation étant ce qu'ils sont – les bibliothèques patrimoniales privilégient de plus en plus, à juste titre, des politiques alternatives, allant du simple conditionnement à la restauration, sujet dont l'ampleur nous interdit de traiter ici. Une politique de reliure sur de tels documents, lorsqu'elle existe, privilégie instinctivement le recours aux techniques les plus traditionnelles, dans l'idée que toute mécanisation, toute simplification des procédés traditionnels sont en soi préjudiciables à la conservation. Elle s'attache au respect des pratiques ancestrales, à la qualité des matériaux, à leur innocuité et à l'esthétique de la couvrure, qui doit rester « dans l'esprit » du document original sans pour autant constituer un faux ou un pastiche.

## Irruption du code

Pendant fort longtemps, les relations entre les bibliothèques et leurs relieurs furent marquées par une tradition de long compagnonnage : on

6. Intervention de Maurice Cossard au colloque international « Reliure : la renaissance », *op. cit.*, p. 27-29. Chambre syndicale de la reliure, enquête RBD 2002 et *Bulletin de liaison*, juin 2006.

**Tableau 1 Répartition des activités au sein des ateliers de reliure et profil clientèle**

| | Activités | Pourcentage du chiffre d'affaires global | Profil clientèle | Pourcentage du CA global |
|---|---|---|---|---|
| Reliure-dorure manuelle | **Reliure** | **79,2** | **Clientèle privée** | **75,5** |
| | reliure soignée | 42 | particuliers | 34,5 |
| | reliure courante | 39 | bibliophiles | 20,5 |
| | décor | 13 | libraires | 12 |
| | reliure mécanisée | 6 | cabinets prof. libérales | 8,5 |
| | **Dorure** | **4,93** | **Collectivités publiques** | **24,5** |
| | **Restauration** | **4,13** | administrations | 13,5 |
| | **Divers** | **2,67** | bibliothèques | 9 |
| | **Cours de reliure** | **9,07** | archives | 2 |
| Reliure-dorure semi-mécanisée | **Reliure** | **73,86** | **Collectivités publiques** | **87,29** |
| | reliure courante | 57,5 | bibliothèques | 50,31 |
| | reliure mécanisée | 25 | administrations | 27,17 |
| | reliure soignée | 17 | archives | 9,81 |
| | décor | 0,5 | | |
| | **Restauration** | **17,57** | **Personnes privées** | **12,71** |
| | papiers | 11,14 | cabinets prof. libérales | 5,79 |
| | reliures | 6,43 | particuliers | 4,03 |
| | **Dorure** | **7,14** | libraires | 1,38 |
| | dorure courante | 5,43 | bibliophiles | 1,51 |
| | dorure soignée | 1,71 | | |

Source : Chambre syndicale de la reliure-brochure-dorure, Enquête annuelle RBD, données 2002.

travaillait depuis des décennies avec le même atelier, des relations d'amitié s'étaient liées avec le patron, on lui faisait une confiance aveugle sur les choix techniques, on l'écoutait s'épancher longuement sur les difficultés du temps présent, on s'adaptait à ses délais, et tout le monde était content.

Et puis, ce fut le choc : le code des marchés publics, dans sa version de 2001[7]. En obligeant les collectivités à calculer les seuils de leurs achats, non plus par fournisseur (quelle bibliothèque donnait 300 000 F de travail par an au même relieur ?), mais par catégorie d'achat, le code contraignit bien des bibliothécaires à passer désormais des marchés de reliure, et donc, à rédiger des cahiers des charges.

Dans l'ignorance quasi généralisée des termes techniques et des pratiques de la reliure, naquit la mauvaise habitude, toujours en vigueur, de pratiquer le « copier-coller » de cahiers des charges d'autres établissements réputés plus compétents en la matière, sans réel effort pour décrypter leur vocabulaire mystérieux et s'interroger sur leur adéquation avec les besoins de l'établissement. On apprit de très jolis mots : « endossure », « plaçure », « apprêture », « berçage », « décrapotage », et, faute de temps ou d'intérêt pour le sujet, on s'en tint là.

Ainsi naquirent, à l'insu de leurs auteurs, des prescriptions incohérentes, inadaptées, voire carrément inapplicables, exigeant parfois des fournitures devenues introuvables, ou des machines qui n'existent plus. On demanda aux candidats de « fournir des échantillons » dont ils étaient censés deviner la nature – et dont on se trouva bien en peine d'évaluer la conformité aux exigences qu'on avait soi-même fixées – ou encore, de donner un « prix moyen », tous formats et toutes prestations confondus. Les commissions d'attribution chargées d'évaluer la valeur technique des offres se trouvèrent fort dépourvues au moment de proposer un classement. Des échantillons non conformes au cahier des charges passèrent entre les mailles du filet, et, après tous les grands discours sur le scandale du moins-disant et le maintien de la qualité technique comme premier critère de choix, on se retrouva, faute de mieux, à attribuer des marchés sur le seul critère qu'on maîtrisait vraiment, celui du prix. L'auteur de ces lignes plaide coupable, bien entendu, et reconnaît s'être elle-même adonnée, au début de sa carrière, aux pratiques qu'elle décrit ici.

De leur côté, après avoir passé des heures à remplir des dossiers en trois exemplaires et des bordereaux de prix, puis à confectionner les fameux échantillons, les relieurs qui se sont vus évincés, dont certains ont ainsi perdu leurs meilleurs clients après trente ans de bons et loyaux services au profit d'un concurrent moins cher ou simplement meilleur en communication, sans autre explication qu'un « on est désolés, c'est l'administration… », ceux qui se sont fait éliminer à l'ouverture des plis pour avoir omis de fournir un nième imprimé administratif, et dont beaucoup ont depuis mis la clef sous la porte, ont gardé, vis-à-vis des administrations en général et des bibliothèques en particulier, une rancœur qui n'est pas éteinte : le doute quant aux véritables critères de choix a entraîné une perte de confiance envers l'ensemble de la profession.

Quant aux heureux lauréats, ils ont connu aussi bien des déboires : l'« ancien ancien nouveau » code décourageant l'allotissement pour éviter le « saucissonnage » des marchés, tout en rendant obligatoire le regroupement des achats de tous les services d'une même collectivité, et les bibliothécaires, novices en la matière, n'étant pas toujours capables d'évaluer leurs besoins cumulés ni de déduire des dossiers de candidature les capacités d'absorption des entreprises, ont parfois attribué des lots surdimensionnés à des ateliers de taille modeste qui se sont trouvés incapables de tenir les délais imposés.

Ce phénomène a contraint certains relieurs à sacrifier la qualité du travail, voire à sous-traiter discrètement, sous peine de se voir imposer des pénalités

7. Connu des intimes sous le joli nom d'« ancien ancien nouveau » code des marchés publics.

# Ce que tout bibliothécaire doit savoir pour ne pas être à son relieur ce qu'une femme est à son garagiste

**La « reliure »**
Elle comprend deux types d'opérations distinctes :

**1.** L'assemblage du *bloc texte* (les feuilles imprimées) par *couture* ou par *encollage*. Après le démontage ou débrochage du volume d'origine, la plaçure (vérification minutieuse de la complétude, du bon ordre des feuillets, de leur bon alignement) et le grecquage (création d'encoches destinées à faciliter le passage des nerfs) :

• Si le bloc texte est constitué de cahiers pliés, on effectue une *couture cahier*, au moyen d'un fil passant au milieu des cahiers. Ceux-ci sont ensuite assemblés les uns aux autres, soit par une couture au point de chaînette en tête (le « haut » du livre) et en queue (le « bas ») et par fixation des fils de couture cahier à des nerfs (de grosses ficelles perpendiculaires aux cahiers) ou à des rubans, soit par encollage du dos des cahiers.

• Si le livre est constitué de feuilles isolées, on peut, soit reconstituer les cahiers au moyen d'une couture latérale en zigzag, ou *surjet*, soit procéder à un collage par *double berçage* : après fraisage (destiné à augmenter la surface d'encollage en créant un léger relief sur le papier) les feuilles sont placées dans une mâchoire (le berceau) et subissent une poussée latérale qui les dispose en éventail avant d'être encollées. On retourne alors l'éventail pour encoller l'autre face, avant de poser une mousseline et une toile de renfort qui constituent l'apprêture. Ce procédé est appelé en anglais *double fan*, ou double éventail. Sa qualité est très supérieure à celle de l'encollage simple, à chaud, de la reliure industrielle.

Des feuilles de garde, pliées, sont intégrées au début et à la fin du bloc texte, formant ainsi le *corps d'ouvrage*.

Si le dos de l'ouvrage doit être arrondi de manière à faciliter l'ouverture du volume, les fonds de cahiers sont martelés : c'est l'*arrondissure*. L'*endossure* consiste à replier le fond des premier et dernier cahiers pour créer, au début et à la fin du corps d'ouvrage, une « butée » sur laquelle viendront s'appuyer les plats. La tradition française de reliure continue à privilégier les dos ronds, contrairement à d'autres pays où le dos carré, plus simple à réaliser, est devenu la règle.

**2.** La *couverture* : elle est composée de deux morceaux de carton monocouche, le plat supérieur et le plat inférieur, et d'un faux dos en papier fort ou en carte à dos, qui seront recouverts de cuir, de toile ou de papier, formant la *couvrure*.

Dans la reliure traditionnelle, l'assemblage du corps d'ouvrage et de la couverture s'effectue en passant à travers les plats les nerfs ou les rubans du corps d'ouvrage : c'est la *passure en carton*, procédé qui présente l'inconvénient de créer des contraintes mécaniques fortes, préjudiciables à la résistance du papier et à la bonne ouverture du document. Une des gardes est collée sur le contreplat pour cacher et protéger l'assemblage.

L'*emboîtage* consiste à coller simplement les nerfs ou les rubans sur les contreplats, sans les passer à travers le carton, voire à les couper au ras du corps d'ouvrage, avant de coller à plein la première feuille de garde sur le contreplat. La liaison entre le corps d'ouvrage et sa couverture dépend alors uniquement de la feuille de garde. Ce procédé maltraite moins les coutures, mais reste évidemment fragile dans le cas de consultations intensives.

Le *titrage* s'effectue à la main, ou à la machine, à l'or ou au film plastique, directement sur le dos ou, plus rarement, sur une pièce de titre. C'est lui qui portera les indications de titre, de cote et de tomaison qui permettront l'identification d'un volume précis sur un rayonnage. (Le titrage s'effectue sur le dos : la tranche, c'est la partie du livre qui se trouve à l'opposé.)

Ces procédés ne sont pas exclusifs les uns des autres : des cahiers cousus n'impliquent pas forcément une couture sur nerfs, ni une passure en carton, etc. Et il ne faut pas croire que les procédés main sont forcément meilleurs, ou l'utilisation de machines forcément préjudiciable à la conservation.

**La norme ISO 14416**
Cette norme, *Prescriptions relatives à la reliure des livres, des périodiques, des publications en série et des autres documents en papier à l'usage des archives et des bibliothèques*, publiée en décembre 2003, définit six catégories de traitement : couture cahier, surjet, collage par double berçage, couture latérale, réemboîtage, reliure de stockage. Elle présente le grand intérêt de décliner les options possibles en fonction des usages prévisibles des documents :

• « *conservation à long terme de documents présentant une valeur permanente et pour lesquels la reliure est choisie comme méthode de conservation* » ;

• « *usage intensif sur une courte période* [...] *sans grande probabilité de conservation à long terme* » ;

Passure en carton vue de l'intérieur.
© Bibliothèque Cujas

• « *usage faible ou occasionnel, mais nécessitant une certaine protection pour le stockage* ».
Cette norme, relativement claire et pédagogique, est un outil indispensable à la rédaction de prescriptions techniques. Elle présente, en annexe, une liste très utile de contrôle des décisions et des options de reliure, ainsi que des schémas explicatifs.

**Du diagnostic à l'ordonnance**

On entend souvent répéter, à juste titre, que « la reliure est la meilleure prévention ». Cela est vrai, mais ne fait en aucun cas de la reliure un procédé curatif. Elle peut être comparée à une opération chirurgicale lourde, qui améliorera la qualité de vie d'un patient jeune et en bonne santé, mais fera courir des risques inconsidérés à un malade âgé et fragile.
Comment savoir si un livre peut encore être relié ? Le professionnel sera toujours le meilleur conseiller, mais il ne lui sera pas toujours possible de répondre avant d'avoir démonté l'ouvrage. N'en veuillez jamais à un relieur qui vous rend un ouvrage sans avoir effectué le travail : à long terme, il vous a rendu service.
Le potentiel de reliure d'un ouvrage est directement lié à l'état physique du papier. Examinez soigneusement celui-ci, manipulez-le en tous sens, évaluez sa souplesse, sa résistance au pli, puis imaginez qu'il est successivement : piqué à la machine, scié, passé à la fraise (oui, comme chez le dentiste), serré dans une mâchoire métallique, puis battu à coups de marteau. Si vous pensez qu'il résistera à cette séance de torture, il est apte à la reliure : c'est la réalité de ce qu'il va subir. La largeur de la marge de fond (la distance entre le texte imprimé et le dos du corps d'ouvrage) est aussi un critère important : un surjet lui fera perdre un demi-centimètre, ce qui peut causer des difficultés de lecture si le texte est trop près des bords du papier.
Enfin, il faut considérer qu'un ouvrage n'a « droit » qu'à un nombre limité de reliures tout au long de sa vie. La reliure n'est pas de la cosmétique : faire relier un ouvrage simplement pour qu'il soit de la même couleur que ses voisins, c'est gâcher inutilement une « vie » de reliure dont il pourra avoir besoin pour la suite de ses aventures à la bibliothèque.

***N. B.***

de retard. Les nouvelles versions du code favorisant de nouveau l'allotissement, il reste aux bibliothèques à retenir la leçon et à mieux calibrer leurs demandes.

## Comment se comprendre ?

Le dialogue entre les bibliothèques et leurs relieurs se heurte souvent à de petits malentendus, dont la plupart tiennent à une méconnaissance grave, de la part des premiers, de la technologie du livre, des techniques de la reliure et des difficultés inhérentes à cet artisanat :

• Difficultés de compréhension, liées à l'ignorance, de la part des bibliothécaires, du vocabulaire et des techniques de base de la reliure. Combien confondent encore le dos et la tranche, ignorent la différence entre un berçage et un surjet, parleront de « format A3 » ou de « livres en toile cirée » ? Il est, dès lors, souvent très difficile au relieur de savoir de manière certaine ce que le client attend exactement.

• Difficultés liées à la rigidité des marchés publics, qui ne permettent pas de sortir facilement des cas les plus courants, et proposent parfois des grilles de prix peu réalistes qui ne tiennent compte ni du temps passé, ni des réparations, ni des frais de transport de l'entreprise.

• Difficultés liées à la transmission des informations : à de rares exceptions près, les relieurs ne sont pas de grands amis de l'informatique. Les logiciels de reliure, lorsqu'ils existent, ne sont pas interopérables avec ceux des bibliothèques. Les modules de reliure des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) sont insuffisants, et obligent à la construction de bases de données « maison », aussi variées que les bibliothèques. Après des tentatives infructueuses, relieur et bibliothécaire arrivent à la conclusion que la petite fiche papier, glissée dans les ouvrages, a finalement bien des vertus. Encore faut-il que le bibliothécaire s'astreigne à rédiger une fiche par volume : la chaîne de traitement d'un train de reliure est telle que, au stade du contrôle qualité, ce n'est pas forcément le premier livre traité qui sera examiné le premier. Comment, dès lors, deviner que l'ouvrage fait partie d'une série ? Où sont notées les exigences du client ? Sans parler des consignes aussi claires que « faites au mieux », ou encore, « faites comme la dernière fois ».

• Difficultés liées au contrôle a priori : les bibliothécaires omettent souvent de signaler au relieur les particularités d'un volume. On demande le massicotage de toute une série de périodiques ? Oui, mais deux des volumes contenaient des cartes pliées : si l'information n'a pas été transmise, le mal est fait. Si c'est le relieur qui doit faire cette vérification préalable, on lui reprochera de facturer du temps passé. Pour le bibliothécaire, un train de périodiques est une série homogène, appelant un travail répétitif où seule une partie du titrage varie. Pour le relieur, c'est une série de volumes tous différents, qui demande un traitement à l'unité.

> "Le budget reliure est l'un des plus fragiles en bibliothèque"

• Difficultés liées à des calendriers incompatibles : le patron de l'atelier a des charges à payer chaque mois, il souhaite donc que les commandes soient étalées harmonieusement sur toute l'année. Or toutes les bibliothèques de France fonctionnent sur un calendrier budgétaire imposé par leur service comptable : pas de commandes avant la fin janvier au plus tôt, plus de commandes après la clôture budgétaire, réception des factures (antidatées, s'il le faut...) avant le 20 décembre. Elles comptent sur la période calme de l'été pour résorber leur retard de reliure... mais le relieur a fermé pour ses congés annuels. Sans

compter que la personne publique aime imposer à ses fournisseurs les délais les plus serrés, sans grand souci de réalisme, et, jusqu'à une date récente, s'accordait à elle-même, pour le paiement des factures, des délais très confortables qui mettaient ses fournisseurs en grande difficulté.

• Difficultés liées à l'évolution globale des commandes de reliure en bibliothèque : depuis la généralisation de l'offre électronique, la reliure de périodiques est en chute libre[8]. On le sait bien, le budget reliure est l'un des plus fragiles en bibliothèque, l'un de ceux qu'on sacrifie le plus volontiers, en se disant qu'il peut toujours attendre, surtout dans le contexte de fort renchérissement des abonnements papier et de la documentation en ligne.

Si les chiffres nationaux des cinq dernières années ne montrent pas de baisse sensible (voir tableaux 2 et 3), mais plutôt une certaine stabilité, l'impression unanime des relieurs est celle d'une forte baisse des commandes de bibliothèques : les budgets d'investissement des nouveaux établissements ont-ils compensé en partie la baisse des commandes sur fonctionnement d'autres établissements, celles-ci se sont-elles concentrées sur un très petit nombre d'entreprises ? Hypothèses que seule une analyse fine permettrait de corroborer. Du côté des bibliothèques, il est banal de gémir sur l'indigence de son budget reliure, de rappeler le temps béni des crédits pléthoriques, et le fameux ratio, si souvent répété comme une incantation, « 1 franc pour l'acquisition, 1 franc pour la conservation » est élevé au rang de mythe fondateur.

• Difficultés liées à la nature du travail demandé : les critères de qualité des bibliothèques ne sont pas ceux des ateliers. On ne pardonnera pas à un relieur qui a rendu un excellent travail sur un corps d'ouvrage délicat une lettre un peu « baveuse » sur le dos. Trop de bibliothécaires ont tendance, sans s'en rendre compte, à demander l'impossible : un nième réemboîtage sur un ouvrage qui n'en peut plus, un décrapotage sur des papiers fragiles, une couture sur des papiers qui claquent à la pliure, des volumes tellement épais qu'on ne peut pas les tenir d'une seule main, ou tellement lourds que la loi de la pesanteur fera sauter l'assemblage, un surjet sur une marge de fond trop courte... D'autres commandes sont peu cohérentes avec l'utilisation prévisible des documents : une passure en carton sur des périodiques soumis à un excès de photocopies, une plastification sur des documents appelés à la conservation, une reliure parlante pour des ouvrages stockés en magasin, des titrages d'une longueur disproportionnée à la largeur du dos, un document qui attendra d'être en loques avant qu'on décide que, finalement, on va le conserver et le relier enfin... En pareil cas, si la reliure ne tient pas, ce ne sera pas la faute du relieur.

**Tableau 2 Dépenses de reliure 2001-2005 : données annuelles cumulées – Bibliothèques de lecture publique : BM et BDP**

| | Exercice | Total dépenses de reliure et équipement | Moyenne dépenses de reliure et équipement | Dépenses de reliure et équipement pour 100 habitants |
|---|---|---|---|---|
| BDP | 2005 | 2 395 492 | 26 037,95 | 8,05 |
| | 2004 | 2 537 946 | 26 999,42 | 8,34 |
| | 2003 | 2 367 258 | 25 731,06 | 7,92 |
| | 2002 | 2 455 938 | 25 851,97 | 8,02 |
| | 2001 | 2 273 962 | 24 716,98 | 7,62 |
| BM (y compris ville de Paris) | 2005 | 14 436 764 | 4 870,70 | 36,20 |
| | 2004 | 13 841 843 | 4 948,81 | 35,90 |
| | 2003 | 14 459 605 | 4 803,85 | 36,03 |
| | 2002 | 14 560 152 | 4 944,02 | 37,47 |
| | 2001 | 13 507 131 | 4 830,87 | 35,83 |

Source : Direction du livre et de la lecture, bureau des bibliothèques territoriales (Denis Cordazzo).

• Difficultés liées au manque de suivi dans le dialogue : le titulaire d'un marché public est susceptible de changer tous les trois ou quatre ans. En bibliothèque, il est de plus en plus courant que la reliure soit confiée à des stagiaires ou à du personnel non titulaire. On reçoit le livreur entre deux portes, dix minutes avant une plage de service public. Les relieurs se heurtent à des grosses difficultés de recrutement et à un renouvellement de plus en plus rapide. Il est devenu difficile, de part et d'autre, de connaître ses interlocuteurs, de s'apprivoiser et de se former mutuellement. Dans les plus gros ateliers, l'interlocuteur du client sera le chauffeur du camion, qui n'est pas un relieur. Dans les plus petits, le patron se déplace en personne, mais il vient parfois de loin, et une longue tournée l'attend avant la fin de la journée : il n'a pas toujours le temps, surtout si l'on attend de lui qu'il assiste à la vérification du train, ou au pointage des volumes à enlever, voire qu'il rédige un devis sur un coin de table.

• Difficultés liées à l'hétérogénéité des demandes. Sur un même titre, telle bibliothèque demandera la cote en haut, la griffe en bas. Une autre demandera l'inverse, une troisième fera ajouter son logo, et la quatrième... ça dépend. Les antivols et les codes à barres sont différents d'un client à l'autre. Autant de petites manies qui ne facilitent pas l'homogénéité du travail ni le respect des délais. C'est le changement qui crée l'erreur : modifier les consignes données pour le titrage d'une série amènera forcément à des malentendus.

• Difficultés liées aux incertitudes sur la définition fiscale du périodique, et sur le taux de TVA applicable dans les cas douteux. Les définitions données par le ministère des Finances, peu claires et peu cohérentes (récompense à celui qui connaît la définition exacte d'un « répertoire juridique ») sont source de dissension entre le bibliothécaire, attaché à des définitions

8. Y compris dans les cabinets d'avocats qui fournissaient aux relieurs une grosse partie de leur chiffre d'affaires.

**Tableau 3 Bibliothèques universitaires et assimilées Dépenses de conservation 2001-2005 : données cumulées**

| Bibliothèques | Exercice budgétaire | Total dépenses de conservation | Moyenne dépenses de conservation par bibliothèque |
|---|---|---|---|
| Grandes BU pluridisciplinaires | 2005 | 1 090 679 | 47 420 |
| | 2004 | 1 136 538 | 49 414 |
| | 2003 | 1 174 080 | 51 046 |
| | 2002 | 1 164 262 | 50 620 |
| | 2001 | 1 106 682 | 48 116 |
| Petites et moyennes BU pluridisciplinaires | 2005 | 593 097 | 24 712 |
| | 2004 | 569 115 | 23 713 |
| | 2003 | 569 636 | 23 734 |
| | 2002 | 524 404 | 23 836 |
| | 2001 | 514 801 | 22 382 |
| Dominante sciences, technique, santé | 2005 | 691 725 | 27 669 |
| | 2004 | 637 593 | 27 721 |
| | 2003 | 610 185 | 26 529 |
| | 2002 | 452 406 | 21 543 |
| | 2001 | 478 658 | 19 944 |
| Dominante droit, sciences économiques | 2005 | 525 002 | 52 500 |
| | 2004 | 544 987 | 60 554 |
| | 2003 | 518 881 | 51 888 |
| | 2002 | 558 128 | 55 812 |
| | 2001 | 527 682 | 52 786 |
| Dominante lettres, sciences humaines | 2005 | 2 125 517 | 106 275 |
| | 2004 | 2 318 617 | 115 930 |
| | 2003 | 1 741 888 | 87 094 |
| | 2002 | 1 726 728 | 101 572 |
| | 2001 | 1 604 682 | 89 149 |
| « Grands établissements » | 2005 | 653 585 | 31 123 |
| | 2004 | 798 346 | 38 016 |
| | 2003 | 832 281 | 41 614 |
| | 2002 | 853 930 | 44 943 |
| | 2001 | 205 068 | 10 253 |
| IUFM | 2005 | 90 090 | 6 930 |
| | 2004 | 52 055 | 4 337 |
| | 2003 | 51 488 | 4 290 |
| | 2002 | 69 258 | 9 894 |
| | 2001 | NC | NC |
| Total BU et assimilés | 2005 | 5 769 695 | 42 424 |
| | 2004 | 6 057 251 | 45 888 |
| | 2003 | 5 498 439 | 41 654 |
| | 2002 | 5 349 116 | 44 950 |
| | 2001 | 4 437 753 | 30 188 |

Source : Asibu, l'application statistique interactive des bibliothèques universitaires, www.sup.adc.education.fr/asibu

liées aux descriptions catalographiques et désireux de voir diminuer un peu la facture, et le relieur, soucieux de rester en règle avec l'administration fiscale. Dans ce domaine comme en d'autres, le sexe des anges fait l'objet de bien des débats.

## Culture d'industrie dans un monde artisanal

Les ateliers se heurtent aussi à des difficultés liées au contexte économique. Le relieur est un artisan, ou un patron de PME, qui tiendra sur les recrutements, les licenciements, les charges sociales, la réduction du temps de travail, un discours différent de celui d'un agent de la fonction publique.

L'ouverture des marchés à l'échelle européenne a mis les ateliers français, de taille modeste, en concurrence directe avec de grosses entreprises pratiquant des prix imbattables. La perte d'un gros client ne peut pas être rattrapée. Les chiffres d'affaires sont médiocres, toutes les tâches administratives et commerciales reposent sur le patron, qui les a apprises sur le tas. Une simple visite d'atelier montre souvent, même au plus novice, quelle difficulté il y a à introduire un minimum de cohérence, d'efficacité et de « culture d'industrie » dans ce monde artisanal aux traditions séculaires et aux marottes bien établies.

Une seule entreprise, Renov'Livres, située près de Nancy, dépasse largement tous ses confrères en taille et en moyens : elle a doublé ses effectifs en dix ans, passant de 32 à 60 personnes, en faisant le choix de la formation après recrutement, et multiplié par vingt, sur la même période, le nombre des marchés publics dont elle est attributaire. Appuyée sur un groupe de façonnage industriel, dirigée avec des méthodes de gestion issues du monde de l'entreprise, capable de consacrer un demi-temps plein au traitement des appels d'offres, présente dans les congrès de bibliothécaires, dotée d'outils de communication efficaces et de moyens informatiques adaptés, elle a tiré parti de la rationalisation du travail, et les risques qu'elle a su prendre en investissant pour répondre aux exi-

gences des marchés de la Bibliothèque de France se sont révélés gagnants. Elle diversifie ses activités en proposant désormais des livres pré-reliés, ce qui l'a amenée à développer des compétences en librairie, et travaille à améliorer l'ergonomie de ses postes de travail.

Face à ce prestataire, très présent sur tous les gros marchés, des ateliers de taille moyenne entreprennent de se regrouper. On parle d'innovations technologiques, de nouvelles colles, de reliures semi-rigides, prometteuses mais qui demandent un investissement considérable. La reliure française reste très attachée à des traditions de qualité, à laquelle les relieurs d'autres pays ont renoncé pour des techniques plus simples, plus rapides et moins chères. La recherche de reliures plus économiques, acceptables par les bibliothèques, est devenue une nécessité.

Quelques ateliers de taille modeste, ayant compris avant les autres que les fourches caudines des marchés publics étaient incontournables, ont fait le choix de présenter systématiquement des offres pour tous les lots à leur portée, et d'accepter les travaux dont leurs collègues ne veulent pas : les très grands formats, les papiers du XIXe siècle... D'autres enfin se spécialisent dans la restauration des reliures et des papiers, créneau qui demande un très grand savoir-faire, beaucoup de temps et un équipement particulier. La situation de la reliure française est d'autant plus précaire que la clientèle privée, toujours assez confidentielle, se raréfie actuellement, et que les cabinets des professions libérales, traditionnellement gros clients, font de moins en moins relier. Les bibliothèques sont devenues pour bien des relieurs la seule source de revenus à peu près sûre. Perdre une partie de notre budget reliure, changer de prestataire à l'occasion d'un nouveau marché, c'est aussi découvrir notre (tout petit) pouvoir de nuisance sur le marché de l'emploi...

Les relieurs font aussi état de grosses difficultés d'approvisionnement et de stockage des matières premières. Certaines fournitures, encore couramment demandées dans les cahiers des charges, n'existent tout simplement plus. Il est devenu impossible de trouver des cuirs qui répondent aux exigences de la conservation, et difficile de se procurer des cartons de bonne qualité. Et quand le relieur a réussi à se procurer, et à stocker dans sa réserve, ses peaux de chagrin pour deux ans, c'est la bibliothèque qui lui annonce que, en raison des restrictions budgétaires, elle ne fera plus relier qu'en demi-toile...

## Un réveil retardé

En 1993, on annonçait que les grands marchés lancés par la Bibliothèque de France, le changement d'échelle qu'elle exigeait des ateliers, les moyens financiers ainsi injectés sur le marché, allaient réveiller la reliure française, incitant les relieurs à se regrouper, à se moderniser, à s'informatiser, à accélérer les délais tout en baissant les coûts[9]. Quinze ans plus tard, force est de constater que ce réveil n'a pas eu lieu. Les raisons en sont complexes, et si cette situation a suscité chez beaucoup de relieurs une amertume qu'on peut comprendre, il faut aussi que la profession assume une part de responsabilité dans cette occasion manquée.

Les bibliothécaires ne savent pas toujours non plus sortir d'un discours de déploration et utiliser les contraintes administratives et budgétaires qui leur sont imposées, sinon comme une chance (restons crédible), du moins comme un tremplin pour acquérir des compétences supplémentaires, diversifier leurs pratiques, fixer des priorités. On ne saurait trop plaider pour davantage de curiosité, dans une profession qui s'enorgueillit d'habitude de la sienne, envers des partenaires côtoyés depuis si longtemps, dont la qualité du travail a des conséquences directes sur la durée de vie des collections et la qualité du service rendu au public.

En quinze ans d'expérience au contact des relieurs, je n'en ai jamais vu un seul qui ne soit enchanté de faire visiter son atelier, de donner des explications techniques, de prodiguer des conseils et de parler inlassablement de ce métier qui le passionne et des difficultés qu'il y rencontre. Un dialogue avec son relieur est très éclairant pour quiconque est amené à prendre des décisions dans l'espoir de prolonger la vie de plus en plus éphémère des documents qui nous sont confiés.

La reliure de bibliothèque idéale, solide, peu coûteuse, rapide, non nuisible, permettant une ouverture parfaite, réitérable et quand même un peu esthétique, est encore à inventer. Il serait paradoxal que les bibliothèques ne participent que de très loin à son élaboration. ●

*Janvier 2008*

**9.** *« La Bibliothèque de France vient de bouleverser le monde sommeillant de la reliure pour bibliothèques : cette industrie, encore largement artisanale, a été réveillée par l'appel d'offres lancé par la nouvelle institution. D'ici à 1996, date de son ouverture, il lui faudra pour son espace grand public* [...] *près de 450 000 volumes reliés. Un appel d'offres européen a donc été ouvert au printemps* [...]. *L'importance du marché et les délais (moins de 3 mois) ont permis d'abaisser considérablement le prix moyen du traitement des ouvrages, passé de 200 F en moyenne à 90 F HT* [...]. *Ce programme devrait permettre de dynamiser l'ensemble du marché français de la reliure pour bibliothèques. Ce dernier* [...] *représente potentiellement 4 à 5 millions de volumes sur les 10 millions acquis par les bibliothèques. Mais celles-ci ne font relier pour l'instant que 1,2 million de volumes. »* Emmanuel de Roux, « Les reliures de la Bibliothèque de France », *Le Monde* du 5-6 septembre 1993, cité par Louise-Mirabelle Biheng-Martinon, *Voyage au pays des relieurs ou l'évolution du métier de relieur en France au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 16 n. 13. Voir aussi l'intervention de Dominique Jamet au colloque « Reliure : la renaissance », *op. cit.*, p. 19-21.

* Cet article doit beaucoup aux nombreux relieurs que j'ai côtoyés au cours de ma carrière, et en particulier à Mmes Laureline Havel (bibliothèque Cujas), Michèle Martin (Chambre syndicale de la reliure), MM. Denis Brignon (société Renov'Livres, Ludres), Louis de Fouchier, Jean-Luc Bianchon (atelier Viallette, Rungis), Frédéric Riollet (atelier Mabs, Beaugency) qui ont bien voulu répondre à mes questions.